



École Félix-Leclerc

(vocation musicale)

Année scolaire 2019-2020

Pour les élèves de maternelle
1^{er}, 2^e et 3^e cycle du primaire

Préinscription
8 au 18 janvier 2019



Pour les élèves qui fréquenteront
la maternelle 5 ans
à l'automne 2019

Orientation générale et objectifs généraux
Clientèle visée et organisation pédagogique
Critères d'admissibilité et inscription
Coûts et frais d'inscription
Grille horaire

École Félix-Leclerc
(Vocation musicale)

805, 111^e Rue
Shawinigan(Québec) G9P 2T5
Téléphone : 819 536-3878
Télécopie : 819 536-0328





École Félix-Leclerc

Vocation musicale

« La musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être - s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la formation des mots, l'analyse des idées - la communication des âmes. » *Marcel Proust*

« La musique seule est un langage universel et n'a point besoin d'être traduite. C'est que par elle, l'âme parle à l'âme. » *Berthold Averbach*

Orientation générale :

Permettre aux élèves de mieux atteindre la réussite éducative et de s'épanouir dans un univers musical unique en vivant des expériences riches qui les amèneront à mieux se connaître, mieux se développer et à s'ouvrir sur le monde.

Permettre le développement du plein potentiel des élèves à travers des valeurs d'engagement, d'autonomie et de respect.

Objectifs généraux :

- ✓ Amener les élèves à développer les compétences du Programme de formation de l'école québécoise par l'intégration des matières de façon condensée;
- ✓ Offrir une formation musicale variée et unique;
- ✓ Développer et reconnaître le talent musical de tous les élèves;
- ✓ Permettre à l'élève d'explorer de nouvelles stratégies d'apprentissage qui auront des retombées directes sur les autres matières;
- ✓ Permettre à l'élève d'entrer en contact avec le monde musical à l'aide de spectacles, de camps et de classes de maîtres, etc. ;
- ✓ Permettre à l'élève d'apprendre à gérer son stress et à développer le contrôle de soi;
- ✓ Permettre à l'élève d'acquérir une discipline personnelle, de développer sa persévérance, sa concentration et sa capacité de travailler en équipe (coopération);
- ✓ Créer des partenariats avec les institutions musicales reconnues et avec la communauté afin de réaliser des projets originaux de grande qualité;
- ✓ Diffuser les réalisations des élèves de l'école afin de mettre en valeur la culture dans notre région;
- ✓ Développer un sentiment de fierté et d'appartenance pour notre école à vocation musicale.

Clientèle visée :

- ✓ Maternelle, 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire.

Organisation pédagogique 2019-2020 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir des groupes répartis ainsi** :

- ✓ Maternelle
- ✓ Classes multiâges de la 1^{re} année à la 6^e année

** *Sous réserve de l'organisation scolaire, la commission scolaire pourrait déplacer un ou plusieurs groupes d'élèves dans un autre bâtiment.*

Critères d'admissibilité :

- ✓ Assister à la soirée d'information***;
****La soirée d'information s'adresse aux parents des nouveaux élèves seulement.*
- ✓ Avoir un intérêt pour la musique;
- ✓ Répondre aux tests d'aptitudes musicales d'un comité de sélection (motricité fine, motricité globale, audition);
- ✓ Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances musicales.
 - *Les parents devront encourager leur enfant à la pratique personnelle de leur instrument et être présents aux présentations musicales de l'école. Une implication dans la vie de l'école est souhaitable.*

Étapes d'admission et préinscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission **à la maternelle** de votre enfant à l'école Félix-Leclerc (vocation musicale), vous devez **obligatoirement** :
 - **Assister à la rencontre d'information*** qui aura lieu le mercredi 9 janvier 2019, à 19 h, à l'école Félix-Leclerc, au 805, 111^e Rue, Shawinigan.**
****La soirée d'information s'adresse aux parents des nouveaux élèves seulement.*
 - Vous présenter à l'école Félix-Leclerc avec les documents suivants complétés **au plus tard le 18 janvier 2019 à 15h30**:

- Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec **dans le cas d'une première inscription à la CSÉ**;
- Le formulaire de préinscription de la CSÉ (*disponible lors de la préinscription*).

- ✓ À la suite de la préinscription, si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école, une pige sera effectuée le jeudi 24 janvier 2019.

Avant la pige :

- La fratrie, soit les frères et sœurs des élèves qui fréquentent actuellement l'école seront automatiquement admis s'ils respectent les critères d'admissibilité.

Pour la pige :

- Un billet par famille pour la pige (la priorité est donnée à la fratrie).
- La pige sera supervisée par la direction en présence d'au moins un membre parent du conseil d'établissement.

Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront acheminés aux parents par courriel ou exceptionnellement par téléphone le vendredi 25 janvier 2019.
 - **Liste d'attente** : Les demandes d'inscriptions non retenues sont placées sur une liste d'attente conservée jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, une seconde pige sera effectuée.

L'inscription :

- ✓ Si tous les critères d'admissibilité sont respectés, les parents des élèves admis **à la maternelle** devront procéder à l'inscription officielle de leur enfant en se présentant à l'école Félix-Leclerc lors de la période d'inscription officielle prévue du 1^{er} au 8 février 2019. L'inscription de l'élève à l'école Félix-Leclerc est d'une durée d'une année scolaire.
 - Les **parents des élèves non retenus** devront s'inscrire à l'école du secteur d'appartenance lors de la période d'inscription officielle prévue du 1^{er} au 8 février 2019.

Important

- ✓ L'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves qui ne respectent pas les exigences scolaires et les conditions du programme de musique.
 - Comme l'admission de l'élève est valide pour une année scolaire, l'élève verra son dossier révisé annuellement conformément aux exigences scolaires, aux exigences du programme de musique, aux modalités de répartition des clientèles, à l'organisation scolaire et à la capacité d'accueil;
 - L'élève doit également avoir et démontrer un intérêt particulier pour la musique.

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020:

- ✓ Frais chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur à la Commission scolaire de l'Énergie.
 - **Maternelle :** Maximum de 25 \$ + 15 \$ pour la musique, par année
 - **Primaire:** Maximum de 70 \$ + 30 \$ pour la musique, par année

- ✓ Frais généraux pour les cours de musique :
 - **Maternelle :** 150 \$ par année
 - **1^{er} cycle :** 200 \$ par année
 - **2^e et 3^e cycle :** 300 \$ par année incluant l'apprentissage d'un instrument*
***Violon, piano ou guitare**

- ⇒ L'achat d'un chandail polo identifié au nom de l'école Félix-Leclerc sera obligatoire pour tous les élèves. Celui-ci devra être porté lors des spectacles de musique et autres événements (prévoir environ 25 \$).

- ✓ Frais de location d'un instrument à cordes (violon ou guitare) pour le 2^e et 3^e cycle : 40 \$ par année. Les pianistes n'ont pas de frais de location, mais doivent avoir un piano à la maison.

Réussite scolaire:

Comme dans toutes les écoles, une attention particulière sera portée à la réussite éducative de tous les élèves. L'enseignant titulaire pourra cibler certains élèves ayant besoin de mise à jour sur le plan scolaire afin de ne pas compromettre leur réussite. Ces périodes de mise à jour (récupération) se dérouleront pendant les périodes habituellement réservées aux spécialistes.

Cours offerts dans la grille-horaire:

- ✓ Chant choral, percussions (bodytap, gumboots, jembe, bongo, cuillères, bâtons rythmiques cardio, etc.), créations musicales, flûtes à bec, instruments à cordes (violon, guitare et piano).

Grille-horaire par cycle de 10 jours:

Maternelle :	
Matières	Nombre d'heures d'enseignement
	École (vocation musicale)
Musique	7
Éducation physique	1
Programme préscolaire	42
Total :	50

1 ^{er} cycle :		
Matières	Nombre d'heures d'enseignement	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	18	17
Mathématiques	14	14
Éducation physique	4	4
Musique	14	10
Anglais		5
Arts plastiques		
ECR		
Total :	50	50

2 ^e cycle :		
Matière	Nombre d'heures d'enseignements	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	14	14
Mathématiques	10	11
Éducation physique	4	4
Musique	22	12
Anglais		9
Arts plastiques		
ECR		
Univers social		
Science et technologie		
Total :	50	50

3 ^e cycle :		
Matière	Nombre d'heures d'enseignements	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	14	12
Mathématiques	10	9
Éducation physique	4	4
Musique	22	12
Anglais		13
Arts plastiques		
ECR		
Univers social		
Science et technologie		
Total :	50	50

Transport :

- ✓ Selon la Politique du transport scolaire de la Commission scolaire de l'Énergie;
- ✓ Les parents s'engagent à assumer le transport de leur enfant si celui-ci n'est pas possible ou s'il ne leur convient pas.
- ✓ Le service du transport scolaire de la Commission scolaire prévoit des points d'embarquement de façon à favoriser, dans la mesure du possible, l'accessibilité aux écoles à vocation particulière.

Points d'embarquement:

École Félix-Leclerc (vocation musicale)		Secteur Shawinigan-Sud
Points d'arrêt :	Lieu :	Municipalité :
École La Providence	Rue du Couvent	Saint-Tite
École Plein Soleil	Rue Goulet	Hérouxville
Dépanneur du Carrefour	Int. Rte des Défricheurs/ave. De St-Georges	Shawinigan
École Dominique-Savio	207 ^e Avenue	Shawinigan
École Notre-Dame	Rue Wilfrid-Thibault	Shawinigan
Dépanneur Magoo	Int. Route 157/rang Saint-Flavien	N-D-du-Mont-Carmel
Marché du Carmel	Int. Route des Vétérans/rang St-Louis	N-D-du-Mont-Carmel
École de la Petite-Rivière	Rue Principale	Shawinigan
École St-Charles-Garnier	Rue Roy	Shawinigan
École de Ste-Flore	Cour de l'église	Shawinigan
École Laflèche	Int. 4 ^e Avenue/14 ^e Rue	Shawinigan
École St-Joseph	Int. boul. Royal/46 ^e Rue	Shawinigan
École Immaculée-Conception	Rue Broadway	Shawinigan
Garage Autobus Allard	Int. rues Notre-Dame/St-Émilien	Saint-Alexis-des-Monts
École des Vallons	Int. rues Matteau/Bergeron	Saint-Paulin
École Notre-Dame-des-Neiges	Rue de l'Église	Charette
École Ste-Marie	Rue Principale	Saint-Boniface

NOTE :

- ✓ Le point d'arrêt sera attribué en fonction de l'arrêt qui se trouve le plus près de l'adresse principale de l'élève.
- ✓ Les parcours pourront être légèrement modifiés à la discrétion du service du transport scolaire, en tenant compte des critères suivants :
 - nombre d'inscriptions dans un secteur
 - lieu du domicile des élèves
 - nombre d'élèves par parcours
 - durée des parcours
 - distance parcourue

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école Félix-Leclerc bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves de la Commission scolaire.

Locaux :

- ✓ Plusieurs locaux de service de l'école des Bâtisseurs seront utilisés par l'école Félix-Leclerc.

Service de garde :

- ✓ Les enfants de l'école Félix-Leclerc fréquenteront le service de garde de l'école des Bâtisseurs.

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Marie-Clode Baribeault, directrice de l'école Félix-Leclerc au 819 536-3878, poste 3701 ou par courriel à mbaribeaul@csenergie.qc.ca.